### Circulaire n° 5517

du 08/12/2015



Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Appel aux candidats à une désignation dans des emplois vacants ou disponibles d'administrateur

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
☐ Fédération Wallonie- Bruxelles	- Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire
Libre subventionné libre confessionnel libre non confessionnel	ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Directeurs des Centres de dépaysement et de plein air ;
Officiel subventionné	<ul> <li>- Au Directeur du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Fédération Wallonie-</li> </ul>
Niveaux : tous  Type de circulaire	Bruxelles ; - Au Directeur du Centre technique et pédagogique de
☐ Circulaire administrative	l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
☐ Circulaire informative	<ul> <li>Aux Administrateurs des internats autonomes de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</li> </ul>
Période de validité	Pour information :
⊠ A partir du	<ul> <li>Aux Chefs des établissements d'enseignement de Promotion sociale organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles;</li> </ul>
☐ Du au	
Documents à renvoyer	
⊠ Oui	
Date limite	
Voir dates figurant dans la circulaire	
Mot-clé :	
Appel, désignation, administrateur	

Signataire

Ministre /

Jacques LEFEBVRE, Directeur général Direction générale des personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles Administration:

**Personnes de contact** 

Service ou Association: Service général des Statuts et de la Carrière

Nom et prénom	Téléphone	Email
Ilham CHOUGRANI	02/413.33.72	ilham.chougrani@cfwb.be

### Service ou Association:

Nom et prénom	Téléphone	Email
Nicolas LIJNEN	02/413.31.84	nicolas.lijnen@cfwb.be

# <u>Objet</u> : Appel aux candidats à une désignation dans des emplois vacants ou disponibles d'administrateur.

J'ai l'honneur de vous informer de ce que le Gouvernement de la Communauté française a pris la décision de procéder à un appel aux candidats à une désignation dans un emploi d'administrateur en application de l'article 28 du décret du 4 janvier 1999 relatif aux fonctions de promotion et de sélection.

Le Gouvernement de la Communauté française invite donc les membres du personnel répondant aux conditions de l'article 8 de ce décret, à introduire une demande de désignation dans un des emplois vacants ou disponibles de la fonction d'administrateur en mentionnant le nom des établissements où ils souhaitent être désignés.

Par « emploi vacant », il y a lieu d'entendre un emploi qui n'est plus attribué à titre définitif à un membre du personnel au plus tard le 31 octobre 2015.

Par « emploi disponible », il y a lieu d'entendre :

soit, un emploi non vacant, à savoir un emploi attribué à titre définitif à un membre du personnel qui est temporairement éloigné du service pour une année scolaire au moins ; soit, un emploi devenu vacant après le 31 octobre 2015, c'est-à-dire qui n'est plus attribué à titre définitif à un membre du personnel au plus tôt depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2015.

Les emplois vacants d'administrateur sont repris sur la liste qui constitue l'annexe 1 à la présente circulaire et les emplois disponibles de la même fonction sont repris sur la liste qui constitue l'annexe 2 à la présente.

Ces listes ont été arrêtées par Madame la Ministre de l'Education et Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur.

Le présent appel s'adresse uniquement aux membres du personnel qui répondent aux conditions de l'article 28 du décret du 4 janvier 1999 relatif aux fonctions de promotion et de sélection.

Les conditions sont arrêtées à la date ultime d'introduction des candidatures.

### Candidats prioritaires

En application de l'article 28 § 3 précité, le membre du personnel peut bénéficier d'une priorité aux conditions suivantes :

- occuper un emploi qui a déjà fait l'objet d'un précédent appel ;
- occuper ce même emploi depuis ce précédent appel ;
- être titulaire du brevet d'administrateur ;
- avoir introduit une demande de désignation dans cet emploi au moyen des annexes 3 ou 4.

#### Introduction des candidatures

Afin de répondre au présent appel, les membres du personnel sont invités à introduire leur demande de désignation au moyen des formulaires qui figurent en annexe et à renvoyer, sous peine de nullité, par lettre recommandé à la poste, lesdits formulaires ainsi qu'une copie des attestations de réussite dont ils sont détenteurs pour le 30 mai 2012 au plus tard, à l'adresse suivante :

# Direction générale des Personnels de l'enseignement de la Communauté française, bureau 3<sup>E</sup> 353, 44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

La date du 15 décembre 2015 constitue la date ultime d'envoi des candidatures, le cachet de La Poste faisant foi.

### Explication des annexes

### Annexes 1 et 2:

L'annexe 1 reprend la liste des emplois <u>vacants</u> alors que l'annexe 2 reprend la liste des emplois <u>disponibles</u>.

#### Annexe 3:

L'annexe 3 concerne les candidats désireux de faire valoir, dans un emploi <u>vacant</u>, la priorité mentionnée à l'article 28 § 3 du décret du 4 janvier 1999.

#### Annexe 4:

L'annexe 4 concerne les candidats désireux de faire valoir, dans un emploi <u>disponible</u>, la priorité mentionnée à l'article 28 § 3 du décret du 4 janvier 1999.

#### Annexe 5:

L'annexe 5 s'adresse aux candidats ayant rempli l'annexe 3 ou 4, dans l'hypothèse où il s'avère qu'après examen de leur dossier, ils ne peuvent se voir octroyer la priorité visée auxdites annexes.

#### Annexe 6:

L'annexe 6 doit uniquement être remplie par les candidats qui n'entrent pas dans les conditions pour se voir accorder une priorité ainsi que par les candidats qui renoncent à faire valoir la priorité à laquelle ils peuvent prétendre.

Tout renseignement complémentaire au sujet de cette circulaire peut être obtenu auprès de Mme Ilham CHOUGRANI (02/ 431.33.72, <u>ilham.chougrani@cfwb.be</u>) et M. Nicolas LIJNEN (02/413.31.84, <u>nicolas.lijnen@cfwb.be</u>).

Je vous saurais gré de bien vouloir porter cette circulaire à la connaissance de l'ensemble des membres du personnel susceptibles d'être intéressés par les formations précitées.

D'avance, je vous remercie pour votre collaboration.

Jacques LEFEBVRE

### **ADMINSTRATEUR**

### ANNEXE 1

# **EMPLOIS VACANTS**

# Zone 1. Bruxelles

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
IACF Strombeek-Bever-Laeken	LAEKEN	001
Internat annexé AR CROMMELYNCK	WOLUWE SAINT PIERRE	002

# Zone 3. Huy-Waremme

ETABLISSE	MENT	-	COMMUNE	CODE
Internat annexé Georges-Sur-Meuse	AR	Saint-	SAINT-GEORGES-S/MEUSE	003

# Zone 4. Liège

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
Internat annexé AR ATLAS	LIEGE	004
Internat IE Spécialisé CF E.MEYLAERS	GRIVEGNEE	005

### Zone 6. Namur

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
Internat annexé à l'ITCF Dinant	DINANT	006
Internat annexé à l'IE Spécialisé CF « Mariette Delahaut »	JAMBES	007

# Zone 7. Luxembourg

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
Internat annexé AR Bastogne- Houffalize	BASTOGNE	008
HACF	SAINT-MARD	009
Internat annexé AR Vielsalm- Manhay	VIELSALM	010
Internat annexé à l'IE Spécialisé Vielsalm	VIELSALM	011
IACF	VIRTON	012

# Zone 8. Hainaut Occidental

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
Internat annexé à l'IE Spécialisé CF	FRASNES-LEZ-BUISSENAL	013
HACF LESSINES	LESSINES	014
IACF PECQ	PECQ	015

# Zone 9. Mons-Centre

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
Internat annexé à l'AR Enghien	ENGHIEN	016
Internat annexé à l'AR Saint- Ghislain	SAINT-GHISLAIN	017
IACF MONS	MONS	018

### Zone 10. Charleroi-Hainaut-Sud

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
Internat annexé à l'AR CHIMAY	CHIMAY	019

### **ADMINISTRATEURS**

### ANNEXE 2

### **EMPLOIS DISPONIBLES**

### **Zone 1. Bruxelles**

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
Internat annexé à l'AR Jean ABSIL	ETTERBEEK	001

# Zone 2. Brabant-Wallon

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
Internat annexé AR Riva Bella	BRAINE-L'ALLEUD	002

# Zone 3. Huy-Waremme

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
IACF Château de Ville	FERRIERES	003
IACF l'Europe à HUY	HUY	004

# Zone 4. Liège

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
HACF LIEGE	LIEGE	005

# Zone 7. Luxembourg

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
Internat annexé à l'ITCF « Centre Ardenne » Libramont	LIBRAMONT	006

# Zone 9. Mons-Centre

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
IACF LE ROEULX	LE ROEULX	007

Demande de désignation en application de l'article 28 § 3 du décret du 4 janvier 1999 relatif aux fonctions de promotion et de sélection

MEMBRE DU PERSONNEL SOUHAITANT FAIRE VALOIR SA PRIORITE DANS UN EMPLOI VACANT DE LA FONCTION D'ADMINISTRATEUR

Le membre du personnel qui remplit le présent formulaire NE PEUT en aucun cas remplir les formulaires repris en annexe 4 et en annexe 6 pour la même fonction. Il y a lieu de remplir l'annexe 5 au cas où votre priorité ne serait pas reconnue.

Je soussigné,		
NOM		
PRENOM		
Date de naissance :	Tél GSM:	_
Adresse électronique :		-
Adresse personnelle:		
		_
Détenteur du brevet d'administrateur, du décret du 4 janvier 1999.	demande à bénéficier de la priorité mentionnée à l'article 28 § 3	
dans la fonction d'administrateur dans		
et j'exerce toujours actuellement la mê	ême fonction dans le même établissement. acant figurant sur la liste reprise en annexe 1.	
code de l'emploi		
J'introduis   je n'introduis pas¹ d'au annexe 5.	utre demande de désignation au moyen du formulaire repris en	
Date,	Signature,	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Biffer la mention inutile.

Demande de désignation en application de l'article 28 § 3 du décret du 4 janvier 1999 relatif aux fonctions de promotion et de sélection

MEMBRE DU PERSONNEL SOUHAITANT FAIRE VALOIR SA PRIORITE DANS UN EMPLOI DISPONIBLE

MEMBRE DU PERSONNEL SOUHAITANT FAIRE VALOIR SA PRIORITE DANS UN EMPLOI DISPONIBLI D'ADMINISTRATEUR

Le membre du personnel qui remplit le présent formulaire NE PEUT en aucun cas remplir les formulaires repris en annexe 3 et en annexe 6 pour la même fonction. Il y a lieu de remplir l'annexe 5 au cas où votre priorité ne serait pas reconnue.

Je soussigne,					
NOM:					
PRENOM Date de	1	Tél			
Matricule :		GSM:		/	
Adresse électronique :					
Adresse personnelle:					
Code postal	]				
Nommé à titre définitif à la fonction (spe					
dans l'établissement suivant :					
Détenteur du brevet d'administrateur, alinéa 3 du décret du 4 janvier 1999.	demande à bénéfi	cier de la prid	orité mentior	nnée à l'article 28	8,
Je suis désigné à titre temporaire de r fonction <b>d'administrateur</b> dans l'éta •	ablissement suivant	:		dans	la
et j'exerce toujours actuellement ladite			ıe <b>n</b> t		
,				2	
L'emploi que j'occupe est un emploi dis	sponible ligurant sur	ia iiste reprise	en annexe 2	∠.	
• code de l'emploi					

Au cas où ma désignation à titre provisoire dans cet emploi prendrait fin, parce que cet emploi serait attribué par réaffectation, par rappel à l'activité de service ou pourrait être à nouveau occupé par son titulaire, je demande ma désignation dans l'(les) emploi(s) $^2$  qui, dans l'(les) établissement(s) suivant(s), n'aurai(en)t pas été attribué(s) conformément aux dispositions du décret du 4 janvier 1999 :

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ces emplois figurent sur les listes reprises en annexe 1 et en annexe 2.

CODE EMPLOI	NOM DE L'ETABLISSEMENT
J'introduis   je n'in annexe 5.	ntroduis pas <sup>3</sup> d'autre demande de désignation au moyen du formulaire repris en
Date,	Signature,

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Biffer la mention inutile.

# AUTRE(S) DEMANDE(S) DE DESIGNATION EMANANT D'UN MEMBRE DU PERSONNEL AYANT REMPLI LE FORMULAIRE REPRIS

EN ANNEXE 3 OU EN ANNEXE 4 (dans l'hypothèse où il s'avèrerait que la priorité demandée ne peut lui être accordée)

Le membre du personnel qui remplit le présent formulaire NE PEUT en aucun cas remplir le formulaire repris en annexe 6 pour la même fonction.

Je soussigné , <b>NOM :</b>				
PRENOM Date de naissance :	1 Tél / / / / / / / / / / / / / / / / / / /			
Adresse électronique :				
Adresse personnelle:				
Code postal Nomm à titre définitif à la fonction (s	pécialité et niveau ou degré d'enseignement) :			
dans l'établissement suivant :				
	ur, j'ai rempli le formulaire repris en annexe 3   annexe 44 que je			
S'il apparaît cependant que je ne peux bénéficier de la priorité visée à l'article 28 alinéa 3 du décret du 4 janvier 1999, je demande ma désignation dans l'(les) emploi(s) vacant(s) dans l'(les) établissement(s) suivant(s) <sup>5</sup> :				
CODE EMPLOI	NOM DE L'ETABLISSEMENT			

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Biffer la mention inutile.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ces emplois figurent sur la liste reprise en annexe 1. Mentionner le numéro de code de l'emploi et la dénomination exacte de l'établissement.

et,	à	défaut,	je	demande	ma	désignation	dans	ľ(les)	emploi(s)	disponible(s)	dans	ľ(les)
éta	blis	sement(s	) sui	vant(s) 6:								

CODE EMPLOI	NOM DE L'ETABLISSEMENT

Date, Signature,

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Ces emplois figurent sur la liste reprise en annexe 2, mentionner le numéro de code de l'emploi ainsi que la dénomination exacte de l'établissement.

Demande de désignation en application de l'article 28 du décret du 4 janvier 1999 MEMBRE DU PERSONNEL QUI NE BENEFICIE PAS D'UNE PRIORITE OU QUI, BENEFICIANT D'UNE PRIORITE, NE SOUHAITE PAS LA FAIRE VALOIR.

Le membre du personnel qui remplit le présent formulaire NE PEUT en aucun cas remplir les formulaires repris en annexe 3 ou en annexe 4 ainsi que le formulaire repris en annexe 5 pour la même fonction.

Je soussigné, <b>NOM</b> :			
PRENOM _ Date de naissance :	Tél		
Matricule :	GSM: /		
Adresse électr	onique :		
Adresse perso	nnelle:		
Code postal			
	conditions fixées par les dispositions de l'article 8 du décret du 4 janvier 1999 et lésignation dans l'(les) emploi(s) vacant(s) dans l'(les) établissement(s) suivant(s) 7 :		
CODE EMPLOI	NOM DE L'ETABLISSEMENT		

Mentionner le numéro de code de l'emploi et la dénomination exacte de l'établissement.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Ces emplois figurent sur la liste reprise en annexe 1.

et, à défaut, demande ma désignation dans l'(les) emploi(s) disponible(s) dans l'(les)établissement(s) suivant(s) 8:

CODE EMPLOI	NOM DE L'ETABLISSEMENT

Date,	Signature

<sup>8</sup> Ces emplois figurent sur la liste reprise en annexe 2, mentionner le numéro de code de l'emploi ainsi que la dénomination exacte de l'établissement.